

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le jeudi 25 janvier 2024 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500 rue du Pont, local RC-14 et par visioconférence

PRÉSENCES

Membres avec droit de votes :

Mme Alexia Oman	Présidente (2025)
Mme Emmy Lapointe	Vice-présidente (2025)
Mme Raymonde Langlois	Trésorière (2024)
M. Simon Gauthier	Administrateur (2024)
M. Thomas Brady	Administrateur (2025)
M. Robert Rousse	Administrateur (2025)

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur
------------------------	---

ABSENCES :

M. Jérémie Roques	Secrétaire (2024)
-------------------	-------------------

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Marie-Pierre Larose	conseillère en urbanisme, Ville de Québec
Nicole Dionne	coordonnatrice, BAIL
Éric Therrien	directeur de la bibliothèque Gabrielle-Roy, Institut canadien de Québec
Chantale Émond	directrice de la division de la culture, Ville de Québec
Frédéric Smith	conseiller à la commémoration, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes assistent à l'assemblée dont 1 en ligne.

Ordre du jour

24-01-1	Ouverture de l'assemblée et constat du quorum	2
24-01-2	Présentation des administrateur-ric-e-s, conseiller et soutien	2
24-01-3	Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
24-01-4	Fonctionnement du conseil d'administration.....	2
24-01-5	Suivi Modification PPU - Logement locatif dans Saint-Roch.....	3
24-01-6	Présentation du BAIL sur les droits des locataires.....	4
24-01-7	Présentation sur l'ouverture de la bibliothèque Gabrielle Roy et des services qui y seront offerts	4
24-01-8	Toponyme du futur parc à l'Espace du Parvis	4
24-01-9	Mot du conseiller municipal - Pierre-Luc Lachance	5
24-01-10	Questions, commentaires et annonces des citoyen·nes.....	7
24-01-11	État des finances et trésorerie.....	8
24-01-12	Proposition des administrateurs.rices.....	8
24-01-13	Bons coups dans Saint-Roch	9
24-01-14	Divers et variés	9
24-01-15	Levée de l'assemblée	9

Procès-verbal

24-01-1 Ouverture de l'assemblée et constat du quorum

Il y a quorum. L'assemblée débute à 18 h 32.

24-01-2 Présentation des administrateur-ric-e-s, conseiller et soutien

Les administrateur-ric-e-s, le conseiller municipal ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.

24-01-3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexia Oman effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉ PAR RAYMONDE LANGLOIS , IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-01-4 Fonctionnement du conseil d'administration

● Décorum de bienveillance (i)

Mme Alexia Oman rappelle que les administrateur-ice-s souhaitent un climat de bienveillance et que tout échange soit fait dans le respect de chacun et chacune.

● Cooptation de deux administrateur.rice.s (i)

Mme Alexia Oman informe que deux nouvelles personnes désirent se joindre au conseil de quartier Saint-Roch.

M. Robert Jardine et Mme Odette Lajoie se présentent et expliquent les raisons pour lesquelles iels souhaitent se joindre aux administrateur-ice-s du conseil de quartier.

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉ PAR RAYMONDE LANGLOIS , IL EST RÉSOLU d'adopter la cooptation de Mme Odette Lajoie et M. Robert Jardine.

- Rédaction du PV de novembre (M.P Camiré) (i)

Mme Alexia Oman remercie Mme Marie-Pier Camiré pour la rédaction du procès-verbal de novembre 2023.

- Confirmation annonce de la prochaine assemblée du 29 février 2024 (i)

Mme Alexia Oman confirme la séance du prochain conseil de quartier qui aura lieu le 29 février 2024. Elle mentionne que la rencontre aura lieu à 19 h.

24-01-5 Suivi Modification PPU - Logement locatif dans Saint-Roch

Mme Marie-Pierre Larose, conseillère en urbanisme présente les modifications du PPU suite aux propositions présentées lors du conseil de quartier du 28 septembre dernier.

Mme Larose explique que le règlement vise les logements locatifs, l'hôtellerie et le stationnement commercial.

La présentation est accessible [sur le lien suivant](#).

Questions et réponses

- Une citoyenne demande la prochaine étape concernant les Airbnb illégaux. Elle mentionne que plusieurs plaintes sont faites, mais sans retour. Comment avoir plus de mordant au niveau de la Ville pour appliquer le zonage.

M. Lachance mentionne qu'il y aura un ajout de ressources pour avoir un meilleur contrôle. Il invite les résident·e·s à contacter le 311 pour signaler les logements illégaux. Mme Larose ajoute qu'au dernier conseil de Ville, il a été mentionné qu'il y aura des actions dans les prochains mois en ce sens.

- Une citoyenne demande une précision pour les 40 logements non protégés. Elle demande s'il y a des détails (taille, habitation, etc.)

Mme Larose explique ne pas avoir de détails, mais elle explique qu'ils sont dans la zone des bars. Elle explique que c'est une artère commerciale donc c'est des logements typiques de ce type d'artère.

- M. Robert Rousse demande combien de logements sont maintenant protégés.

M. Pierre-Luc Lachance confirme qu'il y aura 1 369 logements protégés et que la révision a permis d'en obtenir 300 supplémentaires.

- M. Simon Gauthier demande s'il a des changements au niveau des terrains vacants tel que celui au coin de Charest / Monseigneur-Gauvreau.

Mme Larose explique que les terrains vacants, qui se trouvent dans les zones ciblées pour la diminution de l'hôtellerie, ne pourront servir à faire ce type de projets. Elle mentionne par ailleurs que si le terrain vacant se trouve dans les secteurs autorisés, les projets de type hôtellerie pourraient être acceptés selon certaines conditions.

Elle ajoute que le terrain mentionné par M. Gauthier se trouve dans une zone où les logements sont protégés. Donc si une nouvelle construction est proposée, celle-ci devra être uniquement résidentielle.

24-01-6 Présentation du BAIL sur les droits des locataires

Mme Nicole Dionne est coordonnatrice au Bureau d'Animation et Information Logement (BAIL). Elle explique que le BAIL a pour mission la défense des droits des locataires. Elle précise qu'ils ne sont pas des avocats.

Étant au début de la période de renouvellement des baux, Mme Dionne présente les droits des locataires face à la hausse potentielle des loyers

Coordonnées du BAIL :

265, rue de la Couronne, local 210 Québec, G1K 6E1

Téléphone : 418 523-6177

Courriel : info@lebail.qc.ca

Questions et commentaires

- Une personne demande l'avis de Mme Dionne concernant le fonctionnement de la construction des logements sociaux. Il explique qu'actuellement le programme (Programme d'habitation abordable Québec) prévoit que le chèque soit remis seulement à la fin de la construction, ce qui rebute les architectes et les promoteurs.

Mme Dionne est d'avis que le programme ne fonctionnera pas tant que les projets citoyens ne seront pas financés au départ. Elle suggère aux citoyen·n·e·s de s'adresser à la politique (Ville et provincial) et à la SHQ pour que les programmes soient révisés.

24-01-7 Présentation sur l'ouverture de la bibliothèque Gabrielle Roy et des services qui y seront offerts

M. Éric Therrien et Mme Chantal Emond, directrice à la division de la culture présentent le concept et les améliorations de la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy.

Ils invitent les citoyen·n·e·s aux activités d'ouverture du 1^{er}, 2 et 3 mars 2024.

Question et commentaires

- Suite à une demande concernant l'intervenant social, M. Therrien précise que pour le moment, il n'y aura qu'un seul intervenant à temps complet, mais qu'il y aura la possibilité d'en avoir un deuxième. Il ajoute que les plages de présence seront identifiées prochainement.
- Suite à une question concernant le droit d'entrée des personnes en situation d'itinérance, M. Therrien précise qu'il y aura un code de vie à respecter afin de s'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différentes clientèles.
- M. Therrien précise que pour les emplois à la bibliothèque, il faut consulter le site de Jobillico sous Institut canadien de Québec.

24-01-8 Toponyme du futur parc à l'Espace du Parvis

M. Frédéric Smith, conseiller en commémoration à la Ville, présente le rôle du comité de commémoration et de toponymie de la Ville de Québec et les critères généraux que doivent respecter les propositions de nouveaux toponymes.

Il présente le projet du nouveau parc de proximité qui sera situé dans Saint-Roch. Il explique que le nom Perce-Bitume a suscité certaines réactions négatives et que pour cette raison, le Comité accepte d'appliquer une mesure d'exception et de recueillir de nouvelles suggestions.

M. Smith explique que les nouvelles suggestions seront admises jusqu'au 15 février 2024. Pour soumettre les modifications, les personnes sont invitées à remplir le formulaire disponible au lien suivant :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/proposer-commemoration/toponyme/formulaire.aspx>

Il est à noter que Perce-Bitume fera partie des noms par respect aux suggestions proposées à l'origine.

Questions et commentaires

- M. Robert Rousse demande si le nom d'une œuvre peut être suggéré. M. Smith mentionne que des vérifications sont nécessaires pour assurer le respect du droit d'auteur. Mme Emond ajoute qu'il ne doit pas y avoir de factures associées aux droits d'auteurs.
- Mme Alexia Oman mentionne que l'équipe de l'Engrenage fera des démarches auprès des jeunes qui se sont impliqués dans l'idéation du parc.

24-01-9 Mot du conseiller municipal - Pierre-Luc Lachance

- **Budget**

M. Pierre-Luc Lachance revient sur le budget de la Ville qui a été voté en décembre dernier. Il mentionne qu'il y aura une hausse de taxes moyennes de 3,8% pour la partie résidentielle et précise que le taux d'inflation est de 5,6%.

Il ajoute que pour les 10 prochaines années, la Ville vise l'investissement de 255.6 millions dans diverses actions pour les logements sociaux.

À ce sujet, il précise que des terrains près de l'hôpital Sacré-Cœur ont été acquis par la Ville et que celle-ci souhaite y construire des logements sociaux.

Il rappelle également l'avancement du projet le Zénith, situé sur de la Reine, accueillera plusieurs logements abordables dont une trentaine qui seront réservés à la jeune clientèle qui sort des centres jeunesse.

- **Itinérance**

M. Lachance mentionne qu'un budget de 1.5 millions sera dédié à la mise en œuvre de la vision de l'itinérance. Les détails suivront au courant de l'année 2024.

- **Programme de subvention de produit d'hygiène durable.**

M. Lachance annonce que la Ville remboursera un certain montant pour l'achat de couches lavables, des produits d'hygiène menstruelle, etc. Les détails sont disponibles sur le site de la Ville.

- **Culture et loisirs**

M. Lachance souligne que la Ville de Québec est la grande ville au Québec qui offre le plus d'activité gratuite de loisir et de culture.

Il mentionne la réouverture de la piscine Wilfrid-Hamel, située dans Saint-Sauveur. Il ajoute que des installations ont été ajoutées pour les personnes à mobilité réduite.

- **Projet Oikos**

M. Lachance fait un suivi concernant le projet Oikos situé au coin des rues Caron/ des Commissaires. Il s'agit de la construction d'un immeuble de 165 logements dont la livraison est prévue à l'été 2025. M. Lachance précise que le zonage permet la construction d'un immeuble d'environ 7 étages.

- **Environnement**

M. Lachance rappelle que le Règlement pour les foyers d'ambiance est entré en vigueur. Il explique qu'il est maintenant interdit d'installer des foyers d'ambiance sur le territoire de la Ville. Il ajoute qu'il sera possible de modifier un foyer existant pour qu'il respecte les nouvelles normes, mais que les foyers non convertis ne pourront plus être utilisés après 2030.

- **Bio méthanisation**

M. Lachance explique que du 29 janvier au 2 février, il y aura un travail d'optimisation du centre de cueillette afin de permettre la cueillette des matières résiduelles des restaurants et des commerces.

Il précise que les sacs mauves seront envoyés à l'incinérateur durant cette période.

Il mentionne que selon un sondage Léger tenu à l'automne, près du trois quarts des personnes citoyennes participent à la collecte des sacs mauves. Il ajoute que la première dose de gaz naturel a été injectée dans le réseau Energir.

- **Développement économique**

M. Lachance explique que le Haricot Magique doit déménager suite à l'achat du bâtiment dans lequel ils sont situés. M. Lachance mentionne les avoir référés à différents programmes d'aide pour les accompagner dans les démarches afin de trouver un nouveau local.

Mme Oman mentionne qu'une campagne de socio-financement sera lancée via la plateforme La Ruche. Elle ajoute qu'ils cherchent des œuvres à vendre afin de contribuer à la campagne de socio-financement.

- **Qualité de vie**

M. Lachance annonce le début du Carnaval de Québec et mentionne les différentes activités prévues dans le quartier.

- **Refuge de nuit et centre de jour**

M. Lachance rappelle qu'un centre de nuit a ouvert ses portes au 399 rue Saint-Joseph Est. Il explique que l'équipe d'intervention Info Carré-Lépine a rencontré les copropriétaires afin d'assurer que les activités se déroulent en bonne cohésion sociale.

Il rappelle également l'ouverture du centre de jour situé dans le sous-sol de l'église Saint-Roch.

- **Installation de sac à caca de chiens dans la côte Badelard**

M. Lachance explique qu'un distributeur de sac à caca de chiens sera installé dans la côte Badelard.

- **Électrification des autobus**

M. Lachance explique que la deuxième phase du projet pour l'électrification des autobus du RTC a débuté . Il mentionne que les trois autobus en fonction

maintiennent jusqu'à présent une autonomie d'environ 370 kilomètres par charge. Il ajoute que le temps de charge est d'environ 3h. Il explique qu'ils sont maintenant en test en circulation.

24-01-10 Questions, commentaires et annonces des citoyen-nes

- Une personne citoyenne se demande s'il se construit quelque chose au coin Langelier/Charest.

M. Simon Gauthier mentionne qu'il y a un chantier proche et que c'est peut-être seulement l'installation de ce chantier-là. M. Lachance ajoute ne pas être au courant d'aucun projet sur ce terrain.

- Suite à une question concernant les logements Oikos, M. Lachance mentionne que les détails des logements ne sont pas révélés.
- En réponse à une question concernant l'Îlot Dorchester, le représentant explique qu'il y aura des fouilles en fosse au printemps.
- Mme Oman demande des détails concernant le chantier de l'ascenseur.

M. Lachance explique que le début des travaux est visé pour 2025 et que le chantier devrait durer entre 6 et 10 mois. Il ajoute que des détails viendront.

- Mme Oman demande un suivi concernant les clôtures qui sont posées devant l'église Saint-Roch.
- M. Simon Gauthier soulève la problématique de circulation à sens inverse devant l'ascenseur.

M. Lachance explique que le terre-plein a été retiré à la suite de travaux préparatoires pour le tramway. Il ajoute qu'une demande d'installation temporaire a été refusée à l'époque, mais confirme qu'il fera une relance.

- Une personne citoyenne invite les gens à glisser sur la neige le long de la côte Badelard pour la réalisation d'un documentaire.

Résolution 24-01-01 Sécurité routière de l'intersection de la côte d'Abraham et de la Couronne

SUR PROPOSITION D'ALEXIA OMAN, DÛMENT APPUYÉE ROBERT ROUSSE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier demande à la Ville l'installation d'équipement temporaire afin de favoriser la visibilité de la signalisation.

24-01-11 État des finances et trésorerie

- État du compte courant

Mme Raymonde Langlois présente le budget de fonctionnement pour 2023 et l'état du compte courant.

M. Daniel Leclerc explique que le montant pour le fonctionnement des conseils de quartier est d'un maximum de 2 500 \$.

M. Pier-Luc Lachance explique que les montants disponibles pour les conseils de quartier pour les projets d'initiative seront plus élevés en 2024.

M. Daniel Leclerc explique que le service des relations avec le citoyen et à la communication travaille à l'élaboration d'un programme de formation facultatif pour les administrateurs et administratrices des conseils de quartier.

- Chèques à émettre

Résolution 24-01-02 Paiement de la secrétaire de séance

SUR PROPOSITION DE ALEXIA OMAN, DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 200\$, correspondant aux procès-verbaux des rencontres de septembre et de novembre 2023.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

24-01-12 Proposition des administrateurs.rices

Résolution pour 24-01-03 Adoption des procès-verbaux

SUR PROPOSITION DE SIMON GAUTHIER, DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de septembre et novembre 2023.

Résolution 24-01-04 Tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉ PAR SIMON GAUTHIER, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recourt au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2024 au tarif de 125 \$ par procès-verbal.

Résolution 24-01-05 Registraire des entreprises et la déclaration de mise à jour annuelle ou de mise à jour courante

SUR PROPOSITION DE SIMON GAUTHIER, DÛMENT APPUYÉ PAR ROBERT JARDINE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Roch autorise, pour l'année 2024 à Daniel Leclerc à remplir et transmettre au nom du président(e) du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. Cette personne est aussi responsable de collecter et traiter les preuves d'identités demandées par le registraire. Cette personne est autorisée à avancer les frais annuels et à demander un remboursement au conseil d'administration.

Résolution 24-01-06 Date et lieu de l'assemblée annuelle

SUR PROPOSITION DE SIMON GAUTHIER, DÛMENT APPUYÉ PAR ROBERT JARDINE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Roch fixe la date de l'assemblée annuelle au 25 avril 2024 qui se tiendra au YMCA Saint-Roch.

Résolution 24-01-07 Nomination d'un ou d'une président·e d'élection

SUR PROPOSITION DE ODETTE LAVOIE, DÛMENT APPUYÉ PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Roch nomme Daniel Leclerc président d'élection pour son assemblée annuelle du 25 avril 2024.

24-01-13 Bons coups dans Saint-Roch

M. Jardine mentionne que le déneigement s'est amélioré.

Mme Lavoie mentionne le bon travail fait par M. Lachance.

24-01-14 Divers et variés

Résolution 24-01-08

SUR PROPOSITION DE RAYMONDE LANGLOIS, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXIA OMAN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Roch offre un montant de 150 \$ à Mme Jocelyne Séguin pour son implication en trésorerie.

24-01-15 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE ALEXIA OMAN DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU de lever la séance à 21 h 11.

Mme Alexia Oman
Présidente

M. Jérémie Roque
Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-01-01 - Sécurité routière de l'intersection de la côte d'Abraham et de la Couronne	Ville	Pour que la Ville installe des équipements temporaires afin de favoriser la visibilité de la signalisation.	
23-05-37 – Demande d'opinion, stationnement commercial, mai 23 .	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur du retrait du stationnement commercial pour la zone 12043Mb (R.C.A1V.Q. 479)	Le conseil d'arrondissement et le conseil municipal ont été de l'avant avec le projet de modification qui était recommandé par le CQSR.
23-05-36 – Demande d'opinion, cinéma, 541, Rue Saint-Vallier Est, mai 23 .	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de l'autorisation personnelle pour un cinéma dans l'édifice Méduse (R.C.A.1V.Q. 481)	Le conseil d'arrondissement a été de l'avant avec l'autorisation personnelle qui était recommandée par le CQSR
23-03-24 – Hébergement touristique Airbnb, mars 23	Ville	Demander les orientations de la Ville quant à l'hébergement touristique dans le quartier	L'usage hébergement touristique est autorisé dans plusieurs zones du quartier (carte). Les modifications au PPU de l'automne 2024 viennent restreindre les zones où l'hébergement touristique est autorisé. De plus, dans plusieurs zones, les logements existants sont dorénavant protégés contre un changement de vocation
23-03-22 – Programme de dédommagement, mars 23	Ville	Demander un programme de dédommagement suite à des nuisances publiques	16 mai 23, la Ville étudie la faisabilité. Orientations à venir d'ici l'automne 2023. La vision en matière d'itinérance a été déposée en automne 2023, il n'y a cependant pas de nouveau au sujet des demandes de dédommagements (relance en janvier 2024).
23-03-18 – Opinion – Tablier de manœuvre, mars 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de l'exemption des tabliers de manœuvre dans certaines zones du quartier R.C.A.1V.Q. 476 , R.V.Q. 3143 .	Le conseil d'arrondissement a été de l'avant avec le projet de modification qui était recommandé par le CQSR
23-01-08 – École des Berges, janv. 23	Ville	Implanter des mesures transitoires concrètes aux abords de l'école	Le conseil sera tenu informé des aménagements en même temps que l'école par M. Lachance. Des travaux sont prévus cette année sur Prince-Édouard pour améliorer la sécurité des écoliers et piétons, des informations suivront au printemps 2024
	Population	Adopter des comportements routiers préventifs, courtois et sécuritaires	En attente
22-10-67 – Projets de verdissement, nov. 22	Ville	Présenter au conseil les projets de verdissement impactant la canopée.	Un groupe de travail composé d'organismes et de citoyens du quartier étudie actuellement les marges arrières et le pourcentage d'aire verte. Une présentation aux conseils de quartier des stratégies et projets de verdissement de la Ville est également prévu d'ici l'été.
22-08-53 – Expertise du CIUSSS-CN, sept. 22	CIUSSS-CN	Répondre à la sollicitation de l'expertise de l'institution sur des enjeux de santé et de santé mentale.	Sollicitation , 19 déc. 22. Réponse , 26 janv. 23. Première rencontre, 2 mars 23. 2 ^e rencontre, 20 avril 23. Prochaine rencontre en juin. Reporté. À suivre.